

Biodiversité : objectif 30% d'aires protégées

<https://www.ird.fr/hello-world-3-biodiversite-objectif-30-daires-protgees>

Le troisième épisode d'Hello World ! l'émission de l'IRD dédiée à la science des solutions durables sera consacré au thème « Biodiversité : objectif 30% d'aires protégées ? ».

Elle sera disponible sur www.helloworld-ird.fr le 7 décembre.

[Hello World !](#) donne à voir et à entendre des solutions pour faire face aux grands enjeux de la durabilité de la vie planétaire et des sociétés. L'émission est un espace d'échanges et de rencontres autour des sujets de la science de la durabilité : des solutions portées par des savoirs co-construits, multi-acteurs, croisant disciplines et secteurs, et prenant en compte les échelles locales et globales.

Hello World #3 "Biodiversité : objectif 30% d'aires protégées?", elle sera disponible sur www.helloworld-ird.fr le 7 décembre à 12h.

Au programme

Deux séquences rythment l'émission et alimentent le débat sur la science de la durabilité confrontée aux défis des limites planétaires. La première, *Hello Science !*, permet de mieux comprendre le concept central et la seconde *Hello Solutions !* est un temps dédié à la discussion et à la recherche de solutions.

Les intervenants

Pour cette troisième émission, des invités exceptionnels pour éclairer « Biodiversité : objectif 30% d'aires protégées ? » :

Julia Marton-Lefèvre, écologue et ancienne directrice générale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

Dorothy Wanja Nyingi, ichtyologue, directrice du département d'ichtyologie des Musées nationaux du Kenya

Stéphanie Carrière, ethnoécologue à l'IRD.

L'émission est animée par **Olivier Dangles**, directeur délégué adjoint à la science en charge de la science de la durabilité à l'IRD

L'émission

30%, une cible concrète pour la planète

La proposition faite cette année par les Nations Unies dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, une convention internationale qui mobilise les chercheurs et les acteurs de la protection de la biodiversité, est de protéger au moins 30% de la planète d'ici 2030.

En parallèle du débat politique international sur l'adoption de la convention sur la diversité biologique au printemps prochain, Hello World ! #3 lance une discussion sur la mise en œuvre de cet objectif :

- Comment appliquer la cible sur une échelle globale ou locale ?
- Comment l'objectif est perçu par les populations du Sud où se trouve une grande part de la biodiversité mondiale ?
- Que signifie concrètement protéger la biodiversité ?

Actuellement seulement 16 % des surfaces terrestres et 8 % des surfaces marines sont protégées. Les scientifiques se sont accordés sur l'objectif de conservation de 30 % car c'est un niveau qui donne à la planète une chance de se rétablir et qui pourrait protéger des millions d'espèces de l'extinction.

En savoir plus

Au cours de cette décennie, cet objectif de 30 % pourra être atteint grâce à une [série de mesures de préservation](#) mises à la disposition des gouvernements.

A lire : [note sur l'objectif de 30%](#) des surfaces continentales et océaniques en aire protégée à l'horizon 2030 (défendu par une coalition d'États menés par la France et le Costa Rica dans les négociations internationales en vue de la COP15). Contact : [Sébastien Barot](#), écologue ([IEES Paris](#)), conseiller scientifique biodiversité de l'IRD.

[Sur l'émission Hello World !](#)

[Sur la science de la durabilité](#)

Aller plus loin

[Dossier du Mag' - Biodiversité entre fragilité et durabilité](#)

[Article du Mag' - Les requins de récif brillent par leur absence](#)

[Article du Mag' - Mangroves sous pression : pour une gestion inclusive](#)